



PIERRE MOSCOVICI
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES
FINANCES

NICOLE BRICQ
MINISTRE DU COMMERCE
EXTÉRIEUR

BERNARD CAZENEUVE
MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DU
BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

www.commerce-exterieur.gouv.fr

Paris, le 28 juin 2013
N° 685 / 309

Un projet stratégique pour la douane

La direction générale des douanes et droits indirects a accueilli ce jour à Bercy ses partenaires pour une journée d'échanges qui s'est tenue sous l'égide de Pierre MOSCOVICI, ministre de l'économie et des finances et en présence de Nicole BRICQ, ministre de commerce extérieur et de Bernard CAZENEUVE, ministre délégué chargé du budget.

Cet événement a rassemblé plus de 300 représentants du monde des entreprises, de la logistique, et du commerce international, ainsi que des élus, des universitaires, des représentants des administrations et de la société civile. Il a permis de recueillir les attentes des partenaires de la douane, en vue de l'élaboration d'un projet stratégique à horizon 2018.

Les débats ont permis de dégager plusieurs orientations pour l'établissement d'une feuille de route qui s'inscrit dans la démarche de modernisation de l'action publique engagée par le gouvernement :

- la poursuite de l'effort de simplification et de dématérialisation des procédures, tant fiscales que douanières ;
- l'adaptation de l'organisation de l'action douanière pour soutenir la compétitivité des entreprises à l'international ainsi que l'attractivité du territoire. Ainsi un service dédié aux "grands comptes" sera créé pour offrir un interlocuteur unique aux opérateurs économiques les plus importants.
- l'allègement des contrôles pour les opérateurs offrant les garanties suffisantes notamment en matière de traçabilité de leurs échanges ;
- le développement de mesures en faveur de l'attractivité de nos plates-formes portuaires et aéroportuaires ;
- le soutien à la relocalisation, en France, d'activités économiques liées au dédouanement, en se saisissant de toutes les opportunités offertes par l'entrée en vigueur, en fin d'année 2013, du nouveau code des douanes de l'Union européenne ;
- le renforcement du dispositif de lutte contre la fraude.

Le projet stratégique traduira progressivement ces orientations dans les modalités d'action de la douane et dans son organisation interne. Une attention toute particulière sera accordée à la situation des personnels douaniers, qui servent cette administration au quotidien avec dévouement.

Par ailleurs, ces rencontres ont été l'occasion de diffuser auprès des partenaires des douanes le rapport annuel de performance 2012, qui est désormais consultable en ligne : <http://www.douane.budget.gouv.fr/data/file/8395.pdf>

Contact presse :

Cabinet de Pierre MOSCOVICI : 01 53 18 41 84

Cabinet de Nicole BRICQ : 01 53 18 46 89

Cabinets de Bernard CAZENEUVE : 01 53 18 43 08

Service presse de la DGGDI : Serge Puccetti, directeur de la communication : 01 57 53 47 18 / 42 11